



## Compte Rendu sommaire de séance du Conseil Municipal

Séance du 26 mai 2020

### Installation du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JENSCH Nisl, maire, qui a procédé à l'appel des 15 conseillers municipaux, élus lors du scrutin du 15 mars dernier ; à savoir :

BERAUD Pascal, FILLIAT Patricia, FOUCHE Béatrice, GEOFFROY Lionel, HAUDUC Josiane, JENSCH Nisl, MAGNIEZ Evelyne, MERCIER Vincent, OUZET Victorien, PIGOREAU Marcel, PORTES Claudine, PRUVOT Jordan, THUREY Yves, TREVE Christiane, VIRSERIUS Regina.

Il a déclaré le conseil installé et a ensuite donné la parole à Mme TREVE Christiane, doyenne de séance qui a fait voter le huit clos et procédé à l'élection du maire.

### Election du Maire

Etait candidat : JENSCH Nisl

- L'élection du **maire** a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	15	
A DEDUIRE : - bulletins blancs	:	2	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	:	13	
Majorité absolue	:	7	
A obtenu : - M. JENSCH Nisl	.....	13	voix

**M. JENSCH Nisl** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Mme Trève a transmis la présidence à M. Jensch pour mener le reste de l'ordre du jour.

### Fixation du nombre d'adjoints

Avant de procéder à l'élection des adjoints, M. le maire propose à l'assemblée de fixer à 3 le nombre d'adjoints. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

### Election du Premier Adjoint :

Etait candidat : THUREY Yves

- L'élection du **Premier adjoint** a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	15	
A DEDUIRE : - bulletin nul	:	1	
- bulletin blanc	:	1	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	:	13	
Majorité absolue	:	7	
ONT obtenu : - M. THUREY Yves	.....	12	voix
- M. MERCIER Vincent	.....	1	voix

**M. THUREY Yves** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Election du Deuxième Adjoint :**

Etait candidat : MERCIER Vincent

- L'élection du **Deuxième adjoint** a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	15
A DEDUIRE : - bulletins blancs	:	2
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	:	13
Majorité absolue	:	7
A obtenu : - M. MERCIER Vincent .....		13 voix

**M. MERCIER Vincent** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Election du Troisième Adjoint :**

Etait candidat : MAGNIEZ Evelyne

- L'élection du **Troisième adjoint** a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	15
A DEDUIRE : bulletin nul	:	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	:	14
Majorité absolue	:	8
A obtenu : - Mme MAGNIEZ Evelyne .....		14 voix

**Mme MAGNIEZ Evelyne** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Troisième Adjoint et a été immédiatement installée.

#### **Délégations consenties au maire par le conseil municipal**

Le conseil a attribué les délégations suivantes au maire, prévues par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, dans la limite de 10 000 € des crédits inscrits au budget ;
- 5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6° De passer les contrats d'assurance ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 €.
- 24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

#### **Lecture de la Charte de l'Elu Local**

M. le maire a donné lecture de la Charte de l'Elu Local et a transmis ce document à chacun des conseillers.

#### **Présentation des commissions communales et des syndicats extérieurs**

M. le maire présente aux élus la liste des commissions communales et des syndicats extérieurs au sein desquels il faudra élire des représentants de la commune. Ces désignations seront à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu le 09 juin 2020.

Affiché le 27.05.2020

Le Maire,  
Nisl Jensch